

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 3

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :

Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absent : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Objet :

**Tarifs des mini-chalets
du camping municipal
« Les Prades » pour
l'année 2022**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des mini-chalets du camping municipal « Les Prades », à compter du 1er janvier 2022.

	Chalet Anaïs 2 places	Chalet Isabelle 4 places	Chalet Olga 5 places
Du 26/04 au 30/06 2021	132 € / sem ou 22 € / nuit	180 € / sem ou 30 € / nuit	210 € / sem ou 35 € / nuit
Du 01/07 au 13/07 2021	142 € / sem ou 25 € / nuit	194 € / sem ou 34 € / nuit	240 € / sem ou 40 € / nuit

Du 14/07 au 31/08 2021	168 € / sem ou 28 € / nuit	228 € / sem ou 38 € / nuit	270 € / sem ou 45 € / nuit
Du 01/09 au 31/10 2021	132 € / sem ou 22 € / nuit	180 € / sem ou 30 € / nuit	210 € / sem ou 35 € / nuit

Taxe de séjour : 0,20 € / nuitée / personnes (à partir de 18 ans)

10 % de remise pour tout séjour de 11 jours minimum

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE

LE 24 NOV. 2021

DE BRIOUE



Pour extrait conforme,
Le Maire,

André BRIVADIS

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
18 Novembre 2021 et
publication du 18
Novembre 2021